

WORLD TRADE ORGANIZATION

Centre William Rappard
Rue de Lausanne 154
Case postale
CH - 1211 Genève 21

Téléphone: (41 22) 739 51 11
Ligne directe: (41 22) 739 52 52
Téléfax: (41 22) 731 42 06
Télex: 412 324 OMC/WTO CH
Télégramme: OMC/WTO, GENÈVE

Référence: WLI/211

2 mai 1996

**PROTOCOLE D'ACCESSION DES EMIRATS ARABES UNIS
A L'ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT
L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE
FAIT A GENEVE LE 6 FEVRIER 1996**

RECTIFICATION

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur des erreurs techniques relevées dans le texte faisant foi du Protocole susmentionné.

Les pages 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 du Protocole, contenant la Partie I, Section II (Autres produits) de la Liste CXXXII - Emirats arabes unis, doivent être remplacées par les pages ci-jointes. Il convient de renuméroter les pages suivantes en conséquence.

En ma qualité de dépositaire de l'Accord susmentionné, je ferai apporter les corrections au texte faisant foi à moins qu'une objection ne me soit notifiée par un gouvernement dans un délai de trois mois à compter de la date du présent document. Les corrections seront certifiées en temps utile par une Certification de modifications et de rectifications et incorporées dans les copies certifiées conformes du Protocole.

Renato Ruggiero
Directeur général

WT/Let/75

pp.- 2-7 offset